



CENTRE CULTUREL DE LA BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

I. Caractéristiques et objectifs

Le Programme de développement culturel a pour objet d'appuyer des projets culturels de petite envergure qui ont un impact social dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes membres de la Banque interaméricaine de développement. Le programme est conçu comme un prolongement des activités du Centre culturel de la Banque, qui a pour mission de contribuer à élargir le leadership de la Banque dans le processus de développement intégré des pays.

Les objectifs du programme sont les suivants: reconnaître et stimuler les activités des centres de développement culturel qui présentent et diffusent des expériences institutionnelles ou communautaires méritant d'être mises à profit localement ou régionalement; favoriser la préservation et la restauration du patrimoine historique culturel; aider à la formation d'administrateurs culturels, à la revitalisation des traditions et au développement d'activités artistiques telles que l'artisanat, les arts visuels et plastiques, la musique, la danse, le théâtre, la littérature ou tout autre mode d'expression culturelle, qui sont bénéfiques au développement individuel et communautaire, et à la durabilité de ce développement.

En plus de proposer les règlements et les modalités de base pour la présentation des projets, le Centre culturel peut évaluer les activités et suggérer des modifications possibles dans leur exécution et(ou) leur administration, de manière à profiter au maximum des ressources disponibles.

Les Représentations de la BID dans chaque pays font connaître le programme dans le milieu culturel local; elles repèrent les initiatives qui méritent d'être prises en considération et de recevoir l'appui du programme, et supervisent les projets et canalisent leurs ressources, avec l'approbation du Centre Culturel de la BID.

II. Règlement

Le programme est assujéti aux règles suivantes:

- 1A. Représentations de la BID. Tout projet pour lequel on entend solliciter un appui dans le cadre du programme doit être présenté par l'intermédiaire de la Représentation de la BID dans le pays où se tiendra l'activité. **Les Représentations de la BID acceptent les propositions pendant la période allant du 1^{er} octobre au 31 janvier de l'année au cours de laquelle l'appui financier sera accordé.** Les Représentations de la BID effectuent une première évaluation des projets et présélectionnent ceux qui sont conformes aux critères établis pour le programme. Les projets présélectionnés sont ensuite examinés par le Comité de sélection du Centre culturel de la BID à Washington.
- 2A. Proposition. Les besoins de financement des initiatives proposées doivent être compris entre ÉU\$3.000 et ÉU\$7.000. La proposition doit satisfaire aux conditions énoncées dans la section III.
- 3A. Contrepartie et durabilité. Le programme a pour but de susciter des projets culturels de petite envergure et de promouvoir la viabilité à long terme des projets grâce à la collaboration d'autres organismes et à la mobilisation d'autres ressources au sein de chaque collectivité. Il est donc indispensable que le projet bénéficie d'une contrepartie au moins égale la moitié de la somme demandée et qu'il soit démontré de quelle manière l'utilisation de ces fonds contribuera à sa viabilité à long terme.
- 4A. Le Centre culturel sélectionne les projets qui recevront un appui financier en tenant compte des ressources dont dispose le programme. Les fonds alloués qui n'ont pas été dépensés à la fin de l'année ne peuvent être reportés sur l'exercice suivant et les deux tiers au moins de l'activité doivent avoir été exécutés au cours de l'année civile pendant laquelle l'appui financier a été accordé.
- 5A. Ne sont pas admissibles les activités ou les produits créés à des fins éphémères ou répétives, tels que l'octroi de distinctions ou de prix annuels, l'exclusivité de production de livres, CD, vidéos, films, etc.
- 6A. Le programme appuie les activités culturelles et non l'existence matérielle de l'institution candidate; ainsi, il ne couvre pas les salaires, les dépenses administratives et(ou) alimentaires ou autres dépenses similaires.
- 7A. Les originaux des propositions ne sont pas retournés et aucun accusé de réception n'est remis. Les candidats sont priés d'envoyer un seul original.

- 8A. Le Comité de sélection prend sa décision à la fin du mois de mai de chaque année.
- 9A. Une fois le processus de sélection terminé, le Centre culturel et les Représentations communiquent exclusivement avec les institutions dont les propositions ont été approuvées par le Comité de sélection.
- 10A. Tout le matériel – imprimé, électronique ou numérique – produit dans le cadre d'un projet approuvé doit porter la mention que le projet a reçu l'appui du **Programme de développement culturel du Centre culturel de la Banque interaméricaine de développement** et afficher le logo du Centre culturel de la BID.
- 11A. L'institution responsable de tout projet exécuté doit, dans les trente (30) jours suivant la réalisation du projet, préparer un rapport à l'intention du Centre, décrivant la contribution apportée au milieu culturel local et la portée de l'activité dans la collectivité. Le rapport doit être accompagné des justificatifs des dépenses effectuées, d'exemplaires des manuels et autre matériel éducatif produits ainsi que d'exemplaires du matériel publicitaire et photographique.
- 12A. Afin de permettre à d'autres organismes qui ont besoin d'un appui économique de profiter de l'aide financière offerte par le programme, cette aide n'est accordée qu'une seule fois à une même institution.
- 13A. Pour des raisons d'éthique, les employés de la Banque et(ou) les membres de leurs familles ne peuvent pas participer à ce programme, ni agir à titre de conseillers dans le cadre des projets.
- 14A. Le Centre culturel peut refuser toute proposition qui, à son avis, ne réunit pas les éléments nécessaires pour justifier sa mise en œuvre.

III. Critères d'admissibilité des propositions

La proposition doit être présentée par écrit et ne doit pas excéder cinq pages. Le Centre culturel n'accepte pas les propositions soumises par voie électronique ou accompagnées de vidéos, disques compacts, disquettes ou autre matériel. La proposition doit satisfaire aux exigences suivantes:

- 1B. Titre du projet. Indiquer le nom de l'activité prévue et le lieu où elle sera réalisée.
- 2B. Institution responsable du projet. Seules les organisations à but non lucratif immatriculées, ayant un minimum de cinq ans d'expérience dans le domaine culturel et artistique et disposant d'un compte bancaire portant le nom officiel de l'institution, peuvent postuler. Indiquer le nom juridique de l'institution, son adresse, numéro de téléphone, messagerie électronique et site-Web.

- 3B.** Personne responsable du projet. Indiquer le nom de la personne chargée de l'exécution du projet, son titre professionnel ainsi que son adresse postale, son numéro de téléphone et son adresse de courrier électronique. Cette personne travaillera de concert avec la Représentation à l'organisation et à la réalisation de l'activité.
- 4B.** Description du projet.
Le programme sélectionne les projets sur le modèle de «formateur de formateurs» en raison de son effet positif multiplicateur. Le programme sélectionne les institutions qui en partenariat avec d'autres mettent en place des activités qui favorisent la préservation et la restauration du patrimoine culturel et des traditions et qui favorisent le développement de manifestations artistiques qui contribuent à un développement individuel et communautaire durable.
1) Décrire l'activité prévue; 2) expliquer comment elle profitera la communauté locale; 3) décrire le résultat attendu.
- 5B.** Durée du projet. Indiquer la date de commencement et la durée du projet, y compris le calendrier du plan de travail comportant une description de chaque activité par étapes. Le Programme couvre un maximum de six mois du projet, préférablement entre juillet et décembre de l'année de convocation.
- 6B.** Coût du projet et contrepartie. Indiquer dans le budget, de manière détaillée (en monnaie locale et en dollars des États-Unis), les coûts partiels et total du projet prévu, ainsi que le montant de la contrepartie. La contrepartie peut être apportée par l'institution elle-même ou par d'autres collaborateurs. Indiquer le type d'apport et les contributions dont le projet bénéficie, provenant d'autres institutions participantes, en précisant le nom et l'adresse postale de chaque institution participante, son numéro de téléphone et son adresse de courrier électronique. Ref. 2A & 3A section II.
- 7B.** Viabilité. Expliquer comment l'aide sollicitée au titre du Programme de développement culturel contribue à la viabilité à long terme de l'initiative proposée.

Remarque : La liste des projets qui ont déjà bénéficié de l'appui du programme est disponible à l'adresse <http://www.iadb.org/cultural>.

IV. Représentations de la Banque interaméricaine de développement dans les Amériques:

• **ARGENTINE**
Calle Esmeralda 130, pisos 17, 18,19, 20
Buenos Aires
Téléphone: 4320-1800
Télécopieur: 4320-1830

• **BAHAMAS**
IDB House
East Bay Street
Nassau
Téléphone: 396-7800
Télécopieur: 393-8430

• **BARBADOS**
Mervue House, Marine Gardens
Hastings, Christ Church BB 14047
Téléphone: 227-8546
Télécopieur: 429-8869

• **BELIZE**
Belize Marina Towers
1024 Newton Barracks
Belize City
Téléphone: 221-5300
Télécopieur: 221-5312

• **BOLIVIE**

Edificio "BISA", 5º piso
Avda. 16 de Julio, N° 1628
La Paz
Téléphone: 2217-7700
Télécopieur: 2239-1089

• **BRÉSIL**

Sector de Embaixadas Norte
Quadra 802 Conjunto F
Lote 39 - Asa Norte
70.800-400 Brasilia, D.F.
Téléphone: 3317-4200
Télécopieur: 3321-3112

• **CHILI**

Avda. Pedro de Valdivia 0193, 11º piso
Santiago
Téléphone: 431-3700
Télécopieur: 431-3713

• **COLOMBIE**

Carrera 7a., No. 71-21, Edificio Bancafé
Torre B, Piso 19, Bogotá
Téléphone: 325-7000
Télécopieur: 325-7050

• **COSTA RICA**

Centro Corporativo El Cedral
Edificio A, Piso 4, Escazú
San José
Téléphone: 2588-8700
Télécopieur: 2288-7028

• **EQUATEUR**

Avda. 12 de Octubre 1830 y Cordero
Ed. World Trade Center - Torre II, piso 9
Quito
Téléphone: 299-6900
Télécopieur: 299-6969

• **EL SALVADOR**

Edificio World Trade Center, Torre 1
Piso 4, 89 Avenida Norte y Calle El
Mirador,
San Salvador
Téléphone: 2233-8900
Télécopieur: 2233-8921

• **GUATEMALA**

3ª Avenida 13-78
Torre Citigroup, 10º Nivel
Zona 10, Guatemala
Téléphone: 2327-4300
Télécopieur: 2379-9301

• **GUYANA**

47-High Street, Kingston
Georgetown
Téléphone: 225-7950
Télécopieur: 225-7138

• **HAÏTI**

Banque Interaméricaine de
Développement
Téléphone: 2812-5000
Télécopieur: 2812-5048
BIDHaiti@iadb.org

• **HONDURAS**

Colonia Lomas del Guijarro Sur
Primera Calle
Atrás Escuela Hostelería Los Sauces
Tegucigalpa
Téléphone: 290-3500
Télécopieur: 239-5752

• **JAMAÏQUE**

40-46 Knutsford Blvd., 6th floor
Kingston 5
Téléphone: 764-0815
Télécopieur: 926-2898

• **MEXIQUE**

Avda. Paseo de la Reforma 222, Piso 11
Colonia Juárez
06600 México, D.F.
Téléphone: 55-9138-6200
Télécopieur: 55-9138-6229

• **NICARAGUA**

Edificio BID
Boulevard Jean Paul Genie,
de la Rotonda 970 mts al Oeste (M/D)
Managua
Téléphone: 264-9080
Télécopieur: 264-9143

• **PANAMA**

Avda. Samuel Lewis
Edificio HSBC, piso 14
Panamá 5
Téléphone: 206-0900
Télécopieur: 206-0999

• **PARAGUAY**

Quesada 4616 esquina Legión Civil
Extranjera
Asunción
Téléphone: 616-2000
Télécopieur: 616-2269

• **PÉROU**

Calle Dean Valdivia 148, Piso 10
San Isidro, Lima 27
Téléphone: 215-7800
Télécopieur: 442-3466

• **RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**

Avda. Winston Churchill esquina
calle Luis F. Thomen, piso 10, Torre BHD
Santo Domingo
Téléphone: 784-6400
Télécopieur: 562-2607

• **SURINAME**

Peter Brunetlaan 2-4
Paramaribo
Téléphone: 52-1201
Télécopieur: 52-1229

• **TRINITÉ-ET-TOBAGO**

17 Alexandra Street, St. Clair
Port of Spain
Téléphone: 822-6400
Télécopieur: 622-6047

• **URUGUAY**

Rincón 640 esquina
Bartolomé Mitre
Montevideo 11000
Téléphone: 915-4330
Télécopieur: 915-4332

• **VENEZUELA**

Av. Venezuela, Torre Principal
Banco Bicentenario, Piso 3, El Rosal
Caracas 1060
Téléphone: 955-2900
Télécopieur: 955-2999